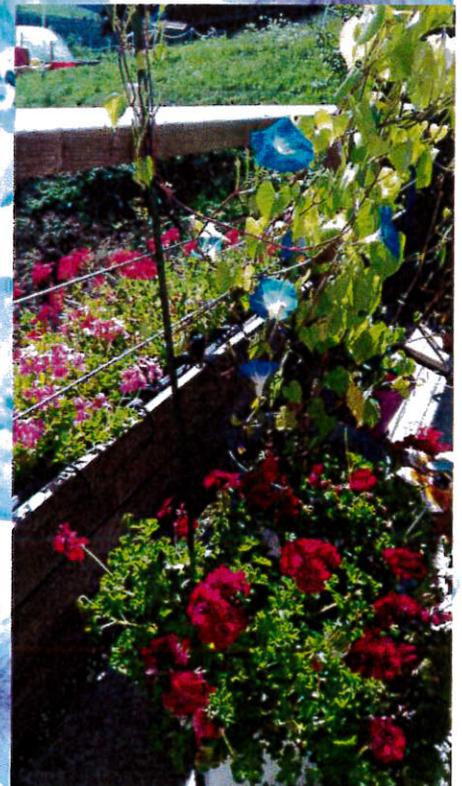


# BULLETIN MUNICIPAL

2019



Saint-Vincent-de-Reins N° 34

## Conseil municipal des enfants

Les jeunes du conseil municipal des enfants se réunissent environ une fois par mois, et participent aux temps forts du village.

Cette année, ils ont continué leur journal, animé un atelier jeux de société pour la foire, organisé le concours des maisons fleuries ( cf première page de ce bulletin ), et ils ont participé à la journée des conseils municipaux d'enfants de la COR. Cette journée était sur le thème de la culture, et s'est déroulée à Tarare. Les enfants ont visité le studio d'enregistrement de l'hacienda, puis ils ont découvert le théâtre rénové.



À l'hacienda



Au théâtre de Tarare

### Horaires d'ouverture de la mairie

**Lundi—Mardi—Jeudi—Vendredi**

de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30

**Samedi**

de 9 h à 11 h

**Recherches généalogiques les jeudis après-midis**

Adresse: 25 rue Centrale

Téléphone: 04 74 89 60 15

Mail: [mairie@stvincentdereins.fr](mailto:mairie@stvincentdereins.fr)

En cas de décès en dehors des heures d'ouverture,  
appelez le 06 58 63 03 37

MAIRIE  
DE  
SAINT-VINCENT-DE-REINS  
69240

Téléphone : 04.74.89.60.15  
Télécopie : 04.74.89.68.34  
mairie@stvincentdereins.fr

Saint-Vincent-de-Reins le 20 décembre 2019

Jean-Pierre LEITA, Maire

Aura le plaisir de vous présenter ses vœux à  
l'occasion de la nouvelle année  
Le dimanche 12 janvier 2020 à 11 heures 30  
à la Salle Polyvalente

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Je serai heureux de partager avec vous  
le verre de l'amitié





# LE TOP SAINT VINCENT DE REINS

## Edito

Nous voilà déjà à la fin de 2019, et nous arrivons bientôt à la fin de notre mandat. Quel dommage ! On aurait bien continué !!! Le CME vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année et une très belle année 2020 !!!

*Anatolie, Louison L, Anaé, Aaron, Noé, Axel, Louison G et Alycia*

## Concours de maisons fleuries

Comme chaque année, nous avons voté pour choisir les plus belles maisons fleuries de Saint-Vincent. Il y a eu 13 candidats cette année. Merci à tous pour les efforts qu'ils ont faits pour que notre village soit beau et fleuri ! C'était dur de choisir la maison la plus fleurie parce qu'elles étaient toutes belles.

Les deux premières ex-aequo sont:

Maryse Pierrefeu et Josette Ducharne

La deuxième est:

Paulette Billet

La troisième est:

Marie Claude Labrosse

Bravo !!!! Nous serons très fiers de leur remettre leurs lots le SAMEDI 7 MARS à 11 h à la mairie.

Et, comme d'habitude, tous les participants recevront quelque chose.

*Aaron*



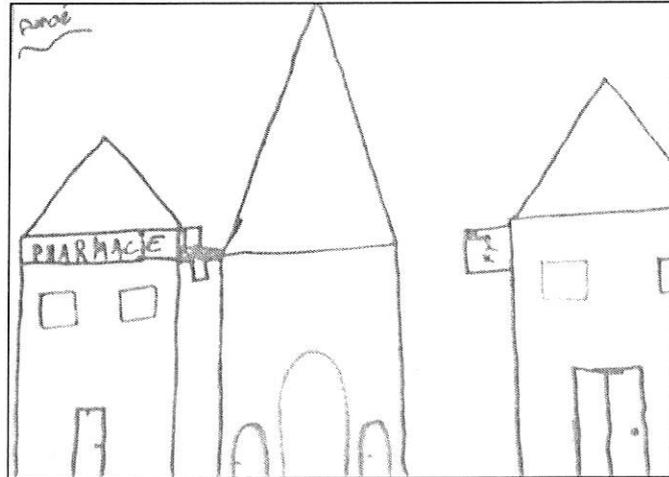
## La fin de notre mandat

Au mois de mars ce sera la fin de notre mandat de conseillers municipaux enfants. Il a duré presque deux ans.

Pendant ces 2 ans, j'ai aimé faire nettoyer la nature, j'ai aimé les réunions et les sorties. Et j'ai adoré les goûters, surtout les cookies de Monique !!!! J'ai bien aimé aussi quand la journaliste venait pendant nos réunions, et qu'on parlait avec elle.

J'aimerais bien recommencer s'il y a un nouveau CME en septembre 2020.

Anatolie



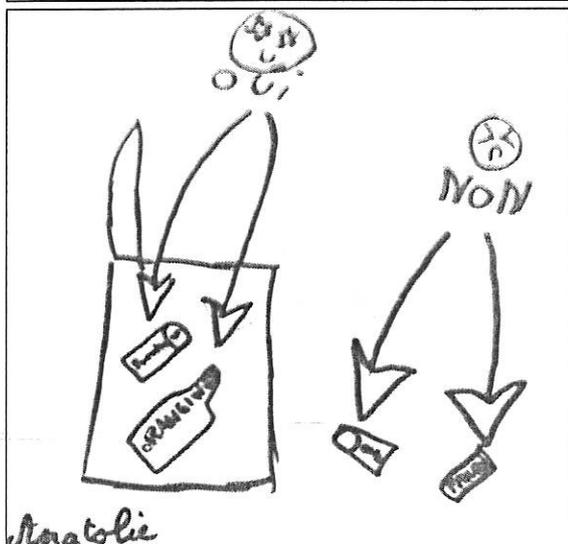
## Les déchets

Nous, les enfants du CME, nous trouvons qu'il y a souvent des déchets par terre et à côté des poubelles. Nous aimerions beaucoup que tout le monde fasse des efforts, et que les déchets soient dans les bonnes poubelles.

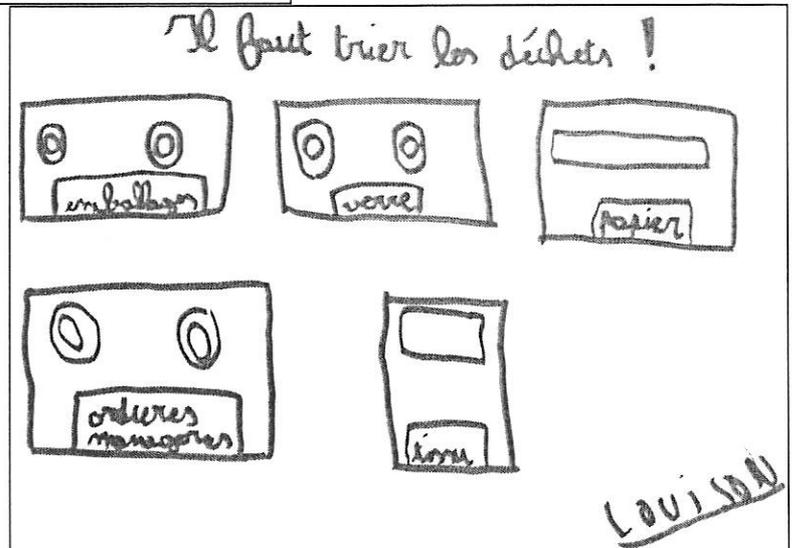
Merci !!!!

Et puis, on vous rappelle que si on trie les déchets, c'est pour les recycler, comme ça il y aura moins de gaspillage !

Louison L



Anatolie



Louison L

## Editorial

Bonjour à tous.

A l'aube d'une nouvelle année qui se profile, la municipalité, par la biais de ce bulletin municipal, le 34ème, vous adresse ses meilleurs vœux de bonheur, de santé, de réussite, à chacun d'entre vous et à vos proches.

Ce bulletin se veut être le reflet de la vie du village.

Nous tenons à remercier tous les acteurs qui ont contribué à sa parution.

Nous remercions également toutes les associations, exploitations, entreprises, artisans et commerçants, le corps enseignant, nos professions libérales, notre corps de sapeurs pompiers, qui font de Saint-Vincent un village dynamique et attrayant, sans oublier les bénévoles qui participent activement aux diverses manifestations.

Bonnes fêtes de fin d'année,

L'équipe municipale

### Etat civil

#### Décès fin 2018 :

LEBLANC Philippe Maurice 13 novembre

#### Décès en 2019 :

POYET Daniel Charles Marius 29 juillet

FOUILLAND Marie Louise Pauline veuve BERNARD 10 août

CABOUX André Alphonse 10 septembre

JONARD Michel Jean Marie 28 septembre

#### Naissances en 2019:

DANIERE Ruth Audrey 22 mars

RABUT Léa Brigitte 29 mai

SIMOND RONCHI Amaé Charline Emma 6 juillet

PLASSE Lélío 20 juillet

BELMONTE James Régis 18 août

MARTIN Tessa Adda Paola 25 octobre

#### Mariages en 2019:

PRADALIER Jonathan Georges Marcel et

POTIN Angélique Liliane Nicole Olga 10 août

COING Anthony et MASSARD Gwennaëlle 26 octobre

## Agence postale communale

Retrouvez à la poste de Saint Vincent de Reins, Agence Postale Communale, un service de proximité.



**NOUVEAUTE** : un pôle Service public en ligne avec la mise à disposition au public d'un ordinateur, imprimante et scanner durant les heures d'ouverture de la poste.

Vous pourrez consulter vos comptes en ligne, faire des recherches, imprimer un document ... N'hésitez pas à passer à la poste, vous pouvez être accompagnés si besoin.

A la poste on peut - acheter, affranchir et déposer :  
Timbres, enveloppes pré affranchies, courriers et colis, acheter des recharges LA POSTE MOBILE, faire suivre son courrier...

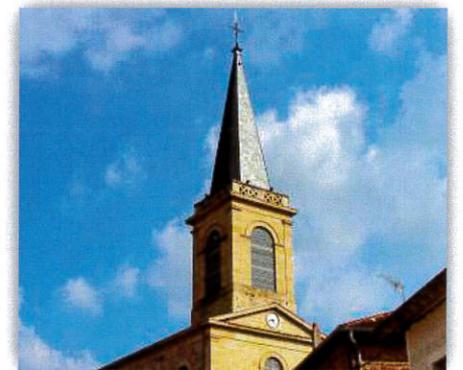
- avoir des services financiers :

Dépôt et retrait d'argent, virement d'un compte postal à un compte épargne ou autre banque, paiement et retrait d'argent par carte bleue.



### Levée du courrier :

En semaine à 15h15 et  
le samedi matin à 10h15.



## Paroisse

Cette année nous n'aurons qu'une seule messe le 2ème dimanche de chaque mois à 9h, étant donné que le Père DUSSARDIER nous quitte et prend une retraite bien méritée.

La permanence pour les intentions de messes se fera seulement le 2ème samedi du mois de 9 à 10 h.

Pour les baptêmes, funérailles et mariages contacter la maison paroissiale d'Amplepuis au 04 74 89 31 84 ou le Père SKOF au 06 84 89 53 96.

# Ecole Champagnat

## L'équipe éducative et la structure pédagogique:

Madame Claire GRANGET a été nommée chef d'établissement de l'école Champagnat au 1<sup>er</sup> septembre 2019, suite au départ d' Arnaud PHARABET. Elle est également chef d'établissement et enseignante en maternelle-CP de l'école Saint Joseph des boutons d'or à Cublize. Elle est en décharge tous les vendredis. L'école de deux classes compte cette année 39 élèves. Une nouvelle organisation pédagogique a été mise en place :

- la classe des TPS à CP: Enseignante Mme Patricia LHERMET, 16 élèves
- la classe des CE1 à CM2 : Enseignant Mme Véronique PROST, 23 élèves

L'équipe enseignante est aidée de Mesdames Evelyne CATHELAND et Maryse PIERREFEU. Françoise JACQUET, AESH, est présente à temps complet dans l'école. Elle s'occupe de 3 enfants à besoins particuliers.

Madame Magalie DEPIERRE, est toujours en charge du restaurant scolaire. Elle a le souci mais également le plaisir d'élaborer des menus équilibrés pour environ 20 enfants qui le fréquentent quotidiennement. A partir du 4 novembre 2019, un menu végétarien sera proposé tous les lundis. Elle s'efforce autant que possible de faire travailler les commerces locaux. Cette année, Madame Grégoire VIDICAN, maître E, intervient tous les lundis après-midi depuis fin septembre.

Madame Tatiana PRICE, professeur d'anglais anglophone, intervient également auprès des enfants les jeudis matin à partir de la maternelle jusqu'au CM2.

## Le projet d'établissement :

Suite au constat des enseignants sur la difficulté des enfants à gérer leurs émotions, les élèves des deux classes travailleront sur le thème central « la gestion des émotions » en 2019-2020. Le chef d'établissement souhaite également effectuer des actions communes aux deux écoles sur le projet mis en place à Cublize « La nature et moi », afin de développer chez les enfants une meilleure connaissance et un plus grand respect de l'environnement qui les entoure.

## Le projet éducatif :



Afin d'assurer la continuité pédagogique et éducative des élèves du secteur, les écoles de Saint-Vincent-de-Reins, Cublize, Amplepuis, Fourneaux et Saint-Symphorien-de-Lay, ont décidé de se regrouper autour d'un projet éducatif commun axé sur l'épanouissement de nos élèves dans un cadre bienveillant, de respect mutuel et de confiance. Une journée de fête du regroupement aura lieu le 22 novembre sur Amplepuis avec des activités sportives et artistiques sur le thème de « FAIRE ENSEMBLE ».

L'an passé, les élèves bouclaient leur tour du monde en travaillant sur l'Asie.

## Le projet pastoral :

Evelyne Catheland et Maryse Pierrefeu ont en charge respectivement la culture chrétienne et le catéchisme au sein de l'établissement sur le temps scolaire pour les familles volontaires. Des célébrations ont lieu chaque année pour Noël et pour Pâques avec le prêtre de la paroisse Xavier SKOF. La culture chrétienne est assurée en CP-CE1 par Véronique PROST, l'enseignante.

## Des interventions, des sorties :

Les enfants ont pu se rendre à la piscine du 17 septembre au 3 décembre 2018 afin de progresser en natation. Les enfants du CE2 au CM2 ont participé à un stage voile du 18 au 21 septembre 2018 au lac des sapins de Cublize.



Le 21 décembre 2018 a eu lieu le marché de Noël organisé par l'APEL. Cette animation s'est déroulée à la salle des fêtes du village. Suite à un goûter et un petit spectacle offerts aux élèves par l'APEL et après l'interprétation par les enfants de plusieurs chansons, sapins, gourmandises de Noël fabriquées par eux-mêmes ont été mis à la vente. Ce moment chaleureux a été une grande réussite. Merci à tous les parents et organisateurs.

Le 17 janvier 2019 a eu lieu la rencontre avec les anciens. Les élèves ont pu partager la galette des rois avec eux et des temps de jeux de société. Un moment de relation intergénérationnelle convivial et chaleureux.

Toute l'école est allée à Amplepuis au musée Thimonnier pour voir l'exposition sur l'évolution du cycle, le mardi 26 mars 2019. S'ils ne pouvaient toucher qu'avec les yeux, quel plaisir de voir « en vrai », l'évolution des techniques concernant les bicyclettes.



Le vendredi 12 avril 2019, les enfants des deux classes ont pu participer à la visite de l'exposition sur la seconde guerre mondiale et sur la Résistance qui avait lieu dans la salle des platanes. Ils ont appris comment s'est déroulée cette guerre et comment la population locale l'a vécue. Les enfants ont été accueillis par Madame COSTE, présidente du comité du mémorial de Thel. Elle a présenté les différents panneaux, a apporté de nombreuses explications sur les thèmes présentés et a répondu aux questions de chacun. Merci à tous ceux qui ont participé à la création de cette exposition et à sa mise en place.

Pour les deux classes, en lien avec le projet sur l'Asie, Monique Fino est venue présenter et commenter ses photos sur son voyage en Inde, une belle ouverture culturelle pour nos chères petites têtes blondes.

Les élèves de CE-CM ont bénéficié une nouvelle fois cette année de l'intervention des pompiers du village pour réapprendre les gestes de premiers secours. Les pompiers sont intervenus les 28 mai et 11 juin 2019. Au programme : reconnaître des risques, se protéger, alerter, les brûlures, la PLS, le massage cardiaque... Tous nos remerciements aux pompiers.

L'association de prévention routière est également intervenue auprès des CE-CM pour le permis vélo.



Suite à un projet né d'une conversation au mois d'octobre entre Arnaud PHARABET et Claire GRANGET, mardi 18 juin à 21h, les enfants du CE2 au CM2 ont effectué une randonnée à lampe frontale avec sac à dos de l'école Champagnat à Thel soit 6 km de marche et 300 m de dénivelé, accompagnés par une dizaine d'adultes. De vrais aventuriers !

Après une collation à l'arrivée, fournie par l'APEL des deux écoles et dont les produits provenaient de l'épicerie de Saint-Vincent, les enfants ont pu s'installer, les yeux tournés vers le ciel dans le terrain de M. et Mme PERRETON afin d'apprendre à se repérer dans le ciel : repérage des étoiles au laser. Puis les élèves ont pu observer Jupiter (avec sa tâche rouge, ses bandes équatoriales et ses 4 satellites principaux), Saturne, la lune, à travers plusieurs télescopes et ont pu bénéficier des explications de plusieurs passionnés. Après une nuit à la belle étoile, ils se sont réveillés sous un bel arc-en-ciel et un merveilleux lever de soleil aux couleurs d'aurores boréales. Des moments d'émerveillement inoubliables !

Comme chaque année, les enseignants, personnels et élèves des deux classes se sont investis pleinement dans le spectacle de fin d'année sur le thème de l'Asie.



Tous les élèves de l'école se sont rendus à Lyon le jeudi 4 juillet 2019 pour leur traditionnel voyage de fin d'année. Sous un soleil radieux mais aux températures un peu plus clémentes que les jours précédents, les enfants de CE-CM ont profité de la visite de deux musées, à savoir le musée des miniatures et du cinéma ainsi que le musée gallo-romain. Les maternelles, en plus du premier musée, ont visité le Vieux Lyon avec la compagnie Cybèle. Tous ont été ravis.

**Merci à l'APEL pour le financement de ces sorties.**

**Merci à l'ensemble des bénévoles de l'APEL et de l'OGEC qui s'investissent pour la réussite de tous ces projets et merci à la commune pour son aide et son soutien au quotidien.**

### Evènements à venir :

- Spectacle des 3 chardons le 4 nov 2019
- Fête du regroupement scolaire à Amplepuis le 22 novembre 2019
- Sortie à la ferme de Cordelle en juin 2020
- et plein d'autres projets en gestation...

### Manifestations APEL/OGEC :

- Loto : le 17 novembre 2019
- Marché de Noël : 6 décembre 2019
- Sacrés souvenirs : 29 mars 2020
- Ménage de l'école : Appel à volontaires (parents, grands-parents...): 4 avril 2020
- Tournoi de pétanque : 6 juin 2020
- Kermesse : 27 juin 2020

## Centre de loisirs Intergones

Le centre de loisirs est ouvert à tous les enfants âgés de 3 à 12 ans des communes environnantes, et il est réparti sur 2 sites : les 3-5 ans à St-Vincent-de-Reins et les 6-12 ans à Cublize. Cette structure a pour objectif de permettre à chaque enfant de trouver sa place, de favoriser l'initiative et l'autonomie de chacun, de valoriser l'apprentissage de la vie en collectivité et de créer du lien entre les familles.

Sur l'année 2019, le nombre de familles bénéficiant des services du centre a très largement augmenté: en effet 331 familles (209 l'année dernière), soit 544 enfants, fréquentent le centre ou ses activités en colonies ou en périscolaire. Cela concerne les enfants d'une quinzaine de communes !

Pour faciliter l'organisation des familles, un service de navette est toujours en place avec le ramassage des enfants dans les communes partenaires (St Just d'Avray, Ronno, Cublize et St Vincent de Reins).

Un des points forts du centre est de proposer une large variété d'activités (VTT, escrime, tir à l'arc, rugby, canoë, boxe, accrobranche, course d'orientation, judo, trek, découverte des métiers avec visites aux commerçants et artisans locaux), adaptées à chaque tranche d'âge.

Les colos de Juillet 2019: Du camping dans le Puy de Dôme entre copains. 21 enfants de 6 à 10 ans sont partis à Le Pont Astier, pour apprendre à vivre ensemble et développer son autonomie en dehors du foyer familial: une expérience riche en apprentissages. A renouveler !

Les 11-15 ans sont partis en Ardèche en colo itinérante. Organisateurs de leur périple, ils ont appris à gérer leurs vacances, le budget, le choix des activités et les lieux d'hébergement au fil de la semaine. 25 enfants sont partis ainsi, avec un minibus et 4 encadrants. Les retours positifs encouragent à renouveler l'expérience avec quelques jours en plus.

Un spectacle a été proposé aux familles pour clôturer l'été: du cirque, de l'acrogym, de l'éveil gymnique, de la danse et des percussions avec un intervenant de la batucada de Tarare. Un chouette moment festif !

De plus, cette année un projet a été réalisé pour répondre à la demande des enfants : la construction et la mise en place d'une cabane en bois. Les enfants du centre ont dessiné les plans et fait la demande orale au maire de Cublize pour l'installation d'une structure fixe dans l'enceinte des bâtiments communaux. La réalisation et le montage ont été effectués par des jeunes de la MFR de Lamure sur Azergues, partenariat mis en place par l'équipe salariée du centre. Ce projet a pu être réalisé en autofinancement



**A noter enfin cette année un changement de bureau qui souhaite donner un nouveau souffle, avec entre autres, une implication grandissante des familles.**

**Donc venez partager vos idées, vos motivations, vos forces avec nous :  
direction@inter-gones-aeres.fr,  
06 52 57 28 90 et suivez-nous au  
www.inter-gones-aeres.fr ou sur notre  
page facebook Centre de loisirs Inter-  
gones.**

## Les Boules



La société rassemble cette année 26 licenciés. On peut se procurer une carte de membre honoraire au prix de 10€.

Nous avons eu, cette année, la qualification de l'équipe DESSEIGNE Serge, DUPUIS Laurent, DUPUIS Gilles, ESPOSITO Antonio, PERRAUD Sébastien aux championnats de France quadrettes, qui s'est déroulé à Albertville en juillet dernier. Félicitations à eux ! La société remercie chaleureusement toutes les personnes ayant répondu présentes à l'occasion du 20ème anniversaire de notre cher regretté et ami VADEBOIN Jean Paul en mai dernier.

Cette année, seront organisés:

- **Le samedi 7 mars 2020** le challenge Maurice et Georges BURNICHON, 16 quadrettes, 3ème et 4ème division plus 1 national autorisé, se déroulera au boulodrome d'Amplepuis.
- **Le 22 mai 2020**, vendredi de l'Ascension, le traditionnel concours 16 quadrettes 3ème et 4ème division plus 1 national autorisé, le challenge de notre ancien et regretté président VADEBOIN Jean Paul.
- **Le 1er juin 2020**, lundi de Pentecôte, 16 doublettes mixtes.
- **Fin juillet 2020**, le concours entre sociétaires et ami(e)s licencié(e)s ou non, souvenir Yves AU-LAS, qui connaît chaque année un vif succès grâce à sa convivialité et son caractère familial.

Pour tout renseignement, contacter DESSEIGNE Serge au 06 80 94 60 77



## Judo club

Cette année, le club a été obligé de réaliser quelques changements. Nos jeunes judokas du groupe des grands sont partis à leurs études ou à leur nouveau travail. Par contre, nous avons vu arriver beaucoup de babies. Le club s'organise autour de deux groupes pour répondre à ces nouvelles attentes.

Le judo est un art martial qui convient à tout âge. Pour les plus jeunes, c'est un moment de découverte où l'on apprend à tomber, à combattre tout en respectant son adversaire. C'est tout un enseignement qui aide à l'équilibre de tous les jours. Pour les plus grands, on travaille le perfectionnement en apprenant à mieux maîtriser les prises, à gagner en souplesse tout en commençant à développer sa musculature.

En tout cas, le club cherche à proposer à tous les judokas un moment de détente et de plaisir.

**Les entraînements ont lieu les mercredis, sauf pendant les vacances scolaires :**

**De 17h à 18h pour les moins de 6 ans**

**De 18h à 19h pour les plus grands.**

Tarif : 30€/trimestre + 40€ pour la licence FFJDA  
(Le kimono est prêté gratuitement)

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter :

O. Desloges 04 74 89 67 94, S. Chavanon 04 74 64 80 02, N. Pellet 04 74 89 64 94



## Club des retraités UNRPA



Que dire de plus de l'année dernière ?

Malheureusement notre club vieillissant, pas de nouveaux membres.

Nous avons fait un repas grenouilles chez Richard à Magny, en mai dernier. A ce jour heureusement, pas de décès mais des personnes en EHPAD.

Pour le repas de Noël, nous prévoyons d'aller chez les anciens restaurateurs des Filatures, qui ont repris une brasserie à Saint-Jean-la-Bussière, le « Rencard ».

Une seule conscrite cette année, Suzanne Lescicki, qui fêtera ses 80 ans.

Nous rappelons que notre club est ouvert à tous, **jeunes retraités** nous vous attendons pour apporter des nouveautés au club.

Salle des associations 4, boulevard des écoles

La présidente

## Yoga

Après avoir été salariée au SISAD à Amplepuis comme responsable du service, j'ai décidé de prendre un temps pour mettre en place l'activité yoga, qui me passionne depuis plus de 30 ans.

C'est en 2013 que j'ai intégré l'école de yoga (yoga de l'énergie) pour une période de quatre années (anatomie, physiologie, textes sacrés de l'Inde, philosophie, pédagogie, étude du souffle...). Je soutiens mon mémoire en octobre 2017, et c'est un an plus tard que je décide de faire « le grand saut » pour me consacrer uniquement à la pratique du yoga.

Le mot sanscrit yoga signifie UNIR-ATELER, relier tous les aspects de son être, respiration-corps-psychisme-mental. La pratique du yoga par l'état postural (asana) et les exercices de respiration (pranayama) visent à apporter un bien-être physique et mental. Cette philosophie indienne propose de cultiver l'harmonie du corps et de l'esprit. Le yoga nous donne les moyens de gérer le stress et d'améliorer sa relation « à l'autre ». La concentration et le lâcher prise conduisent à un cheminement intérieur qui mène à la méditation.

Je transmets cette pratique à Amplepuis, Tarare, Valsonne, Ronno, Saint-Vincent-de-Reins et Cublize. Pour ces trois derniers villages, il s'agit d'un yoga adapté aux personnes ayant des difficultés à rester au sol: le yoga sur chaise.

**Venez le découvrir à Saint-Vincent, les vendredis matins de 11 h à 12 h, à la salle des associations !**  
Monick GATY 07 81 20 52 43

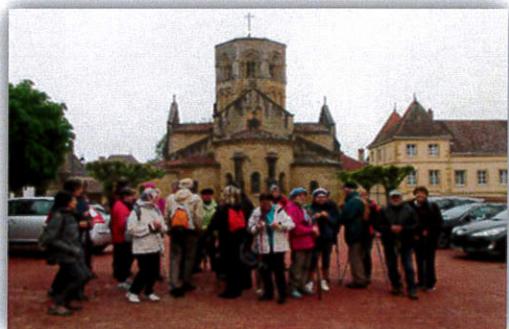


## Les marcheurs

Profiter de la nature, parcourir les sentiers de notre village, ceux des campagnes environnantes, se retrouver, bavarder, « taper le carton » pour certains, c'est le but de nos rencontres du troisième lundi de chaque mois.

Pour l'année 2019, bilan de nos activités :

- En janvier nous avons tiré les rois.
- En mai découverte du village classé de Semur-en-Brionnais, randonnée préparée par nos amis roannais, repas au restaurant, visite du village avec son église, son château, le chemin de ronde .
- En août notre pique-nique cette année était bien pluvieux... La tour Matagrin ce sera pour l'année prochaine, il s'est terminé au col des Sauvages à l'abri...
- Cette année 2019 se terminera par le repas de Noël à la Meldoise



Bonne année à tous, Le bureau

PS : Si vous aimez la marche, n'hésitez pas, venez nous rejoindre. Cette année nous avons souhaité la bienvenue à Sabine et Gérard.

**C@ram**

Au cours de l'année écoulée le Club informatique a reconduit ses activités avec les mêmes participants. Les animateurs Jean Pierre, Pierre et Eliane se sont centrés sur des demandes individuelles.

Lors de l'assemblée Générale, les membres de l'Association ont voté à l'unanimité la clôture du club, faute de nouvelles inscriptions depuis 2 ans. En une quinzaine d'années le club a pu initier à l'usage d'un ordinateur plusieurs dizaines de personnes.

## Gymnastique seniors

La GYM des Seniors, qui a débuté en 2018 se poursuit, avec un groupe d'une douzaine de participants.

Elle est animée par Nelly et en son absence par Aurélie, dans la salle du Judo tous les mardis à 10 heures (hors vacances scolaires).

Les animatrices, respectueuses des limites de chaque participant, proposent des activités d'assouplissement, d'équilibre et de mémorisation dans une ambiance joyeuse.

## Gymnastique

Le club de gymnastique féminine est toujours actif depuis plus de 10 ans.

Pour cette rentrée, l'effectif reste stable malgré quelques départs qui ont été remplacés par de nouvelles recrues que nous sommes heureuses d'accueillir.

Toutes les personnes qui souhaiteraient se joindre à nous sont les bienvenues ! Nous avons toujours besoin d'augmenter notre effectif pour dynamiser le club et stabiliser notre équilibre financier. Alors n'hésitez plus, venez faire un essai !

Les cours sont assurés par Isabelle COSTES DAVOS, notre professeur, toujours fidèle au poste depuis le début et toujours motivée ! Zumba, country, cardio training sans oublier le travail des abdos, fessiers font parties des activités du club.

Le cours se termine toujours par une séance de stretching pour étirer les muscles. Ce programme varié et intensif permet à tout le monde de progresser selon son niveau !

Les inscriptions ont lieu début septembre mais si certaines personnes souhaitent intégrer le groupe en milieu d'année, merci de contacter les membres du bureau.

Cours : tous les mardis de 18h45 à 20h15.

Gymnastiquement vôtre !

Présidente: Agnès LAPRAIS, Trésorière : Martine SALINAS (04 26 81 66 14), Secrétaire : Pascale MURAD

## CATM

En 2018 pour le rendez-vous annuel au cimetière en ce 11 novembre, le discours officiel a été lu par notre Maire. Les enfants du CME ont nommé les poilus non inscrits au monument aux Morts. Les jeunes sapeurs-pompiers ont énuméré les pompiers tombés lors de ce grand conflit, vint ensuite la dépose des gerbes des pompiers de la commune puis les anciens combattants d'AFN. Belle cérémonie très appréciée par un grand nombre de personnes.

Sortie annuelle 2019 :

C'est le jeudi 12 septembre que nous avons choisi pour notre sortie annuelle. Un car de la Vallée d'Azergues avec un nombre de 46 personnes, très apprécié, nous a conduits pour débiter la visite audio-guidée de la superbe église abbatiale d'Hautecombe.

Après une courte marche nous avons rejoint le bateau pour une croisière commentée par le chef de bord sur le lac du Bourget et le canal de Savières jusqu'au port de Savières.

Suivait ensuite le bon repas pris au restaurant de Chanaz dans un joli cadre de verdure.

Le beau temps étant de la partie, l'après-midi s'est passée par une visite libre du village de Chanaz avec une multitude de petits commerçants et artisans.

Bières, cafés, chocolats, poteries et bijoux... Puis ce fut le retour direct sur Saint-Vincent.

Georges DESSEIGNE Tél : 04.74.89.64.59



## Société de chasse



Comme tous les ans un petit mot sur notre société de chasse.

Tout d'abord une pensée pour Michel Jonard qui nous a quittés récemment, photographe lors de belles parties de chasse aux sangliers et lors des banquets des propriétaires, que de bons souvenirs.

La société se maintient avec 32 chasseurs et une chasserresse. En gibier pour l'année 2018-2019 ont été prélevés 23 chevreuils sur 24 du plan de chasse, 3 sangliers, 12 lièvres, 56 faisans, 3 renards à la neige.

Pour la sécurité lors de tirs aux gros gibiers 5 miradors ont été posés.

Le 16 février 2020 aura lieu le banquet des propriétaires et chasseurs.

Cette année bonne affluence pour la foire, le cochon a été gagné par Murad Yves.

Nous participons aussi à la fête d'été en faisant cuire les jambons à la broche.

Merci à tous les volontaires pour ces 2 journées. Bonne fin de saison à tous.

Contacts : Recorbet Christian 06.85.65.68.67 et AUGAY Daniel 06.30.84.33.46.

Le Président Daniel AUGAY

## Société de pêche AAPPMA du Haut Reins



Bonne nouvelle pour cette année 2019, notre association se maintient en nombre d'adhérents. Nous constatons même une légère progression.

Par contre nous avons encore vécu une saison difficile, perturbée par une météo caniculaire. Heureusement pour nos pêcheurs, le Reins a gardé une relative activité même au plus fort de l'épisode.

Un passage de barrière a été aménagé sur le Ronçon pour faciliter nos pêches électriques, actions indispensables pour le suivi et la gestion de nos cours d'eau.

Elles nous permettent d'une année sur l'autre d'évaluer les espèces présentes, démarche consistant également à compter, peser et mesurer les sujets, dans le but de contrôler positivement ou négativement l'évolution de la rivière.

L'entretien du plan d'eau des Filatures a été très important, suite aux chutes de neige du mois d'octobre. Merci aux bénévoles et à la mairie qui nous ont permis de diminuer l'impact financier.

Nous avons encadré les enfants du centre de loisirs Intergônes sur deux demi-journées au mois de Juillet. 19 enfants se sont initiés à la pêche et ont découvert les poissons d'eau douce du Rhône.

Comme décidé lors de notre dernière AG, nous avons poursuivi les contacts avec « La gaule Cublizarde ». Après différentes consultations, réunions de bureaux, et approbation de nos conseils d'administration, la décision de mettre en place un « plan commun de gestion piscicole » a été adoptée. Ce plan permettra de proposer un parcours patrimonial et un parcours touristique.

Dans le but de protéger la souche des truites autochtones, à dater de mars 2020 nous n'effectuons plus de lâchers surdensitaires sur tout le haut Reins, de la source à la limite aval qui se situera à la cascade au lieu dit « les cloches » à Cublize.

Sur tout ce parcours la pêche s'exercera avec hameçon sans ardillon. Cette partie du Reins devant sauvage nous vous rappelons toutes les précautions nécessaires pour la remise à l'eau des truitelles.

Du lieu-dit « Les Cloches » jusqu'à la limite avec l'AAPPMA d'Amplepuis en aval du Bancillon dit « Parcours touristique », nous continuerons à faire des lâchers en alternance avec Cublize.

Nous précisons que notre budget empoisonnement sera reconduit dans son intégralité. Cette démarche permettra d'augmenter les lâchers de truites au plan d'eau des Filatures et conjointement avec l'AAPPMA de Cublize, de réaliser un lâcher par mois de mars à juillet sur le « parcours touristique ».

Ces premières actions communes ouvrent la voie à une coopération plus importante pour le bien de notre rivière.

Notre dépositaire « Le bar à K » reste à votre disposition pour la vente des cartes. Le prix de celles-ci au niveau national étant stable depuis plusieurs années, certaines vont augmenter, mais la carte départementale restera inchangée.

Notre assemblée générale se tiendra le **vendredi 17 janvier 2020** à la salle des associations de Saint-Vincent-de-Reins.



## Classes en 9

Après une belle année de préparation ( concours de pétanque, soirée beaujolaise, vente de boudins ) le samedi 15 mai 2019, notre village se parait de mille couleurs pour fêter conscrites et conscrits des Classes en 9, sur le thème de la musique.

Sous un beau soleil, un joyeux cortège composé de voitures anciennes et de chars: Disco pour les 10 ans, Grease pour les 30 ans, Rock and roll pour les 40 ans, Abba pour les 50 ans, et guinguette pour les 60 ans, s'est mis en route accompagné de l'Avenir Musical de Pouilly sous Charlieu et leurs majorettes, et de l'Echo du Formont. Le défilé s'est achevé par un flashmob réunissant tous les conscrits devant un écran installé dans l'épicerie du village, sur une chanson des Black Eyed Peas « I gotta feeling », animé par Yann de Titanium sono.

La journée s'est ensuite poursuivie autour d'un délicieux repas préparé par Terre d'Italie et toujours animé par Yann. Elle s'est achevée par le bal avec la Classe en 0 aux commandes.

La Classe en 0 terminera cette année avec une sortie au cabaret l'Elégance de Renaison.

Merci à toutes et tous qui avez permis que cette fête soit une réussite !





**Comité des fêtes  
Saint Vincent de Reins**

## Comité des fêtes

### Une année de réflexion

Comme évoqué lors du dernier bulletin, le comité des fêtes réfléchit à un renouveau des manifestations. Vous pourrez déjà observer des changements dans les mois qui viennent. Nous espérons qu'ils vous plairont.

Ne l'oublions pas, l'objectif premier du comité des fêtes est de participer à l'animation du village, pour qu'il reste un lieu de vie.

### Bilan de l'année

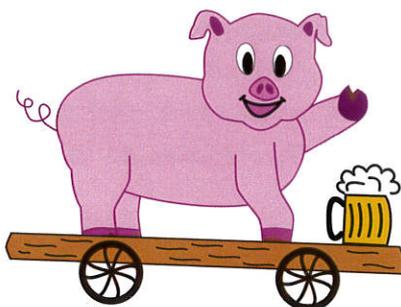
Cette année, nous n'avons pas pu participer au rallye de Lyon Charbonnières. Le comité d'organisation a fait le choix de passer par d'autres secteurs du département pour permettre à d'autres villages d'avoir cette animation. Pour notre part, cela signifie une entrée d'argent importante en moins. Nous espérons que nous saurons remplacer cette manifestation par une nouvelle.

La foire continue son évolution avec la présentation des animaux et nous essayons de fidéliser les forains. Mais nous avons besoin de vous pour que cela puisse fonctionner. C'est votre présence, vos échanges avec les forains, qui feront qu'ils reviendront et plus.

Pour la fête du village, nous avons arrêté de faire le concours de pétanque, le nombre de participants étant trop faible. Nous avons essayé de faire une kermesse. Le résultat n'a pas été très convainquant. Mais de toute façon, cette année, ce sera une nouvelle animation...

### De la nouveauté pour cette nouvelle année

Cette année sera marquée par la course de caisses à savon. Vous avez déjà dû en entendre parler. Le principe : avoir un véhicule construit artisanalement, équipé d'un système de changement de direction et de freinage. La caisse à savon a pour seul moyen de motorisation : la gravité. Top départ et amusez-vous bien sur la descente de Saint-Vincent !



La course de caisses à savon aura lieu le samedi 4 juillet pour la fête du village. Le parcours démarrera à la Lièvre, près du château, passera par le boulevard du Nord pour se terminer à Casse Froide.

Cette course va forcément provoquer quelques désagréments. L'intégralité du parcours sera fermée à la circulation. Il restera uniquement un passage pour les piétons. Nous vous conseillons de prendre vos dispositions pour éviter de rester bloqués et d'anticiper vos déplacements. Les routes seront fermées dès 4 heures du matin et jusqu'à 22 heures le soir même. Mais aurez-vous besoin

de partir de Saint-Vincent ce jour là ?????

A l'occasion de cette descente, une animation est prévue sur toute la journée : barbecue, buvettes, dîner tous ensemble et DJ pour finir la soirée. Nous espérons que cette course restera dans les mémoires. Nous comptons sur vous en tant que pilotes, visiteurs ou bénévoles.

Nous espérons avoir le temps de vous organiser d'autres manifestations cette année. Nous vous tiendrons au courant.

### Une équipe toujours prête

L'équipe du comité des fêtes ne cesse de s'agrandir. Nous sommes tous là en tant que bénévoles pour animer notre village et passer des bons moments ensemble.

La préparation de la course des caisses à savon est une lourde charge. Nous sommes tous présents pour la préparer. Merci à tous pour cette envie de garder le village vivant, où l'on sait s'amuser quelle que soit la génération.



Une partie de l'équipe pour la course du Cergne

## Les pompiers

Merci pour votre reconnaissance, vous les St-Vincentais, les Ranchalais et les St-Bonnards.

Les pompiers de Saint-Vincent sont braves, ils sont efficaces, et prêts pour protéger vos personnes, vos biens et votre environnement sur notre territoire, voire au-delà. La reconnaissance que vous nous apportez est importante pour notre moral. En effet, nous ne sommes pas encore atteints par certains phénomènes sociaux que nous commençons à vivre en ville : haine du pompier ou des forces de l'ordre et de la République dans son ensemble.

Les pompiers de Saint-Vincent seront le plus rapidement possible chez vous s'ils ne sont pas ailleurs : quelques chiffres à l'heure où je vous écris : 80 sorties sur notre secteur, 42 hors secteur soit 122 interventions au 15 octobre 2019, Juste un exemple : 25 interventions sur les 30 jours du mois de septembre malheureusement pour les victimes ou les sinistrés.

Il me semble qu'il serait plus confortable de vivre dans une société plus apaisée comme à Saint-Vincent où il y a tout ou presque, puissions-nous préserver notre cocon ! Aujourd'hui, nous avons deux moniteurs de secourisme, deux pompiers professionnels, de nombreux jeunes sous-officiers pleins d'ardeur et de compétences, sans compter sur de jeunes femmes et hommes du rang prêts à le devenir. Quel bonheur de diriger une équipe autonome qui n'a de cesse de vous secourir des accidents de la vie !

Tous les pompiers se rongent les ongles en rentrant d'intervention, se demandant s'ils ont fait le nécessaire, voire de se mettre en réflexion pour s'améliorer encore plus et atteindre un professionnalisme de plus en plus pointu. Je suis fier de mes pompiers et je vous le confirme, ils sont professionnels dans leurs gestes et dans leurs têtes.

Bientôt, ce sera le Lieutenant Renaud Gratier de Saint Louis qui dirigera cette équipe, il en a les compétences, la foi et la détermination qui le caractérisent. Ce sera une autre époque avec d'autres visions. Tous les feux sont au vert pour lui concernant son effectif. Bien sûr, son premier chantier sera la réfection de la caserne, que j'aurais tant souhaité lui épargner. Mais pour ces choses-là, c'est malheureusement du temps long, immensément plus long que le temps que les pompiers de Saint-Vincent mettent à réagir à leur appel BIP !!!

Capitaine Lili Vadeboin



## PCS

Un Plan Communal de Sauvegarde existe sur la commune. Il faut l'évaluer périodiquement, et faire des exercices afin de faire évoluer ce qui convient ou pas.

Un exercice a donc été prévu en mai 2019, mobilisant les pompiers, le conseil municipal, le personnel communal et des bénévoles volontaires.

Un scénario a été d'abord établi: violents orages, avec vent en tempête : il y aurait des éboulements, des arbres sur les routes, les réseaux téléphoniques ne fonctionneraient plus, il n'y aurait plus d'électricité.

Tôt le matin, les pompiers sont allés chercher le maire et le cantonnier. (On ne peut pas déclencher la sirène puisqu'elle est électrique...) Ils ont récupéré le groupe électrogène et la tronçonneuse. Tout le monde s'est rassemblé à la salle d'accueil pour répartir les rôles.

Les pompiers sont partis pour leurs interventions ( chute d'un toit aux Filatures, bâchage d'un bâtiment aux Filatures, pompage dans une entreprise à Magny, évacuation et mise à l'abri de 3 personnes, éboulement et chute d'arbres au Grand Chemin ).

Le capitaine des pompiers a installé le PC à la salle des associations.

Les responsables de la cellule 3 ( accueil des personnes blessées ou évacuées ) se sont installés à la salle polyvalente.

Les personnes composant la cellule 2 sont parties prévenir la population et sécuriser les voies d'accès.

Les membres de la cellule 1 ( lien avec les autorités et les autres cellules) ont rejoint la salle des associations.

A la fin de l'alerte tout le monde s'est retrouvé à la salle polyvalente pour un débriefing. Un bilan a été tiré de cet exercice, notamment la décision de tout regrouper au caveau, acquérir du matériel, renouveler les trousse de secours ...

La municipalité tient à remercier vivement tous ceux qui se sont mobilisés pour cet exercice.



## Deveaux

Les consommateurs sont de plus en plus attentifs aux conditions dans lesquelles sont produits les biens qu'ils utilisent.

Depuis quelques années, DEVEAUX travaille sur les questions d'éthique environnementale et poursuit sa politique éco-responsable en sortant une nouvelle collection « eco friendly » : tissus à base de polyesters recyclés, cotons organiques, viscoses certifiées...

Cette nouvelle collection a été présentée au dernier salon textile PREMIERE VISION et a reçu un bon accueil auprès de nos clients.

OEKO-TEX®  
INSPIRING CONFIDENCE

The STeP scoring system



DEVEAUX est également très fière d'annoncer que notre filiale TIL (Teintures et Impressions de Lyon) vient d'être certifiée STeP by OEKO-TEX®. Elle est la première entreprise française à obtenir ce label. Une satisfaction pour le groupe, cette certification venant saluer le fruit de plusieurs années d'investissements et de formation. Elle permet ainsi au groupe DEVEAUX de renforcer sa volonté de s'inscrire dans une politique respectueuse de l'environnement.

DEVEAUX prévoit de poursuivre cette démarche vers le « Made in Green » y compris dans les autres structures du groupe.

## Stéphane Veillard

L'entreprise de Stéphane Veillard est spécialisée dans la maintenance industrielle et la mécano soudure. Pour ce faire son camion aménagé en atelier lui permet d'intervenir au plus près des clients et au plus rapide.

Sa compétence inclue le travail du fer, de l'alu, du cuivre et de l'inox. Pour accompagner sa croissance, il agrandit actuellement son atelier à Amplepuis afin d'y installer des machines outils: postes à souder, tour, fraiseuse, guillotine, poinçonneuse, pont roulant...



Ses clients sont :

Des entreprises de textile et industrielles : maintenance industrielle, installation de machines neuves, transfert de machines.

Des entreprises de TP, forestières et de transport: dépannage mécano soudure direct sur chantier.

Des collectivités et des particuliers : rénovation, pose de portails, fabrication et pose d'escaliers, fabrication et pose de barrières, divers petits travaux.

Stéphane Veillard, La Place  
69240 Saint-Vincent-de-Reins  
Atelier : 13 avenue Jean Moos 69550 Amplepuis  
Tél: 06 78 64 86 26  
Mail : veillard.stephane@yahoo.fr



C'est en 1964, que Jacques GRIZARD et Jean MUGUET créent la société MUGUET GRIZARD, implantée à Sévelinges et transférée en 1986 à Saint-Vincent-de-Reins au « Grand Chemin », avec la contribution de Lucien DEVEAUX, alors maire du village à cette époque.



En 1997, Christian GRIZARD reprend le contrôle de la société, dont il devient PDG, et s'associe en 2016 avec Denis DUPERRAY, qui occupera alors la fonction de Directeur Général.

Ensemble ils ont développé l'entreprise qui occupe actuellement 2 bâtiments sur 4.000m<sup>2</sup> répartis en 3 ateliers et 1 bâtiment administratif.

L'effectif atteint 32 personnes, réparties entre Bureau d'études (3 personnes), service achats, services administratifs, service commercial, ateliers d'usinage, atelier de mécano-soudure, atelier de montage.

Les clients de la société sont essentiellement des entreprises, des industries, mais MG ne s'interdit pas de répondre à des demandes de collectivités ou même de particuliers.

Parmi les réalisations les plus spectaculaires récentes citons :

- Un porte engin de 56 tonnes
- Une installation entièrement automatisée et autonome pour fabriquer et mettre en sacs des granulés en bois de chauffage



Les domaines d'intervention couvrent tous les secteurs, (et dans tous types de métaux):



**MUGUET GRIZARD SAS**

13 Le Grand-Chemin 69240 Saint-Vincent-de-Reins

Tél : 04 74 89 67 67 ; Fax : 04 74 89 67 18

Mail : [mgsas@mgsas.fr](mailto:mgsas@mgsas.fr) – site : [www.mgsas.fr](http://www.mgsas.fr)

## Terrassement Robert Denis

C'est en 2000, que Robert Denis décide de créer sa société de terrassement, en nom propre. Ses clients sont essentiellement des particuliers à plus de 80%, des entreprises et des collectivités locales, situés dans un rayon inférieur à 20 km de Saint Vincent.

Pour cela il s'est équipé progressivement de moyens importants : Tractopelle, pelle à chenille, camion et remorque de chantier, rouleau compacteur, etc...

Il peut ainsi offrir ses services dans tous types de travaux tels qu'assainissement, terrassement, fosse septique, enrochement, micro station d'épuration, bordures, pose d'enrobé à chaud, captage d'eau, drainage, puits, carrossage de chemins privés etc..

L'entreprise a réalisé pour la commune des chantiers tels que la création du **Skate Park**.

Robert DENIS Le Grand Chemin 69240 Saint-Vincent-de-Reins

Tél fixe : 04 74 89 67 32 ; portable 06 82 06 91 58 Mail [robert.denis@orange.fr](mailto:robert.denis@orange.fr)



## Philippe et Marie-Claude Labrosse



Marie-Claude, coiffeuse à domicile,  
à votre service depuis 25 ans.

Je me déplace dans un rayon de 15 km.

Philnet vous propose ses services:  
ménage, vitres, entretien extérieur.

Avantages fiscaux, TVA réduite.

N'hésitez pas à nous contacter au 04 74 89 62 17



# Agriculteurs

Cette année on nous a demandé d'expliquer notre métier pour le bulletin municipal. Chaque éleveur a sa façon de travailler, mais au bout du compte cela revient au même. Nous élevons nos animaux et les aimons.

## Notre métier : *La Polyculture – élevage*

La polyculture élevage, consiste à varier les productions végétales et animales: dans notre région, la culture de maïs, céréales et herbes, l'élevage de vaches laitières et allaitantes.

### Les vaches laitières

Les vaches laitières sont principalement de race « *montbéliarde* » et « *prim'Holstein* ».

Matin et soir, les vaches laitières sont rentrées en salle de traite, les trayons sont nettoyés à l'aide d'une mousse et séchés à l'aide d'un essuie tout. Ainsi nettoyé, nous pouvons alors extraire le lait à l'aide de faisceaux trayeurs. Puis nous passons un produit hydratant sur chaque trayon afin de les protéger contre les impuretés. Cette opération est répétée matin et soir du lundi au dimanche et tous les jours fériés.



La machine à traire est lavée aussi automatiquement à l'eau chaude et la salle de traite est passée au Karcher.

Le lait est stocké dans un tank où il est refroidi à 3°, puis collecté tous les 3 jours par un camion-citerne, puis le tank est lavé automatiquement pendant 3 quarts d'heure.

Notre lait est livré à la coopérative laitière SODIAAL. Nous avons un cahier des charges à respecter car nous sommes dans la démarche « *les laitiers responsables* (\*) ». Le laitier prend un échantillon de lait à chaque ramassage pour le faire analyser.

Une fois par mois il est aussi analysé sur chaque vache. Nous pouvons ainsi déterminer la qualité et la richesse du lait, car la coopérative nous le paye en fonction des résultats.

D'avril à octobre - novembre les vaches sont au pré le jour et la nuit. Les mois d'hiver, elles sont logées à la stabulation où elles couchent sur une aire paillée tous les jours. Elles sont nourries, avec du foin, de la paille, de l'ensilage de maïs, de l'ensilage d'herbe, de céréales, du tourteau sans OGM et de la farine sans OGM.

Lorsque les vaches sont au pré nous allons les voir chaque matin afin de vérifier s'il n'y en a pas de malade. (\*) <https://les-laitiers-responsables.coop/>



### Les vaches allaitantes

On appelle vaches allaitantes, les vaches qui allaitent leur veau.

Nous avons des vaches « *charolaises* » car c'est la race la mieux adaptée à notre région.

Elles sont destinées principalement à élever leur veau, mais aussi à la boucherie grâce à leur bonne qualité bouchère. Elles sont inséminées car nous n'avons pas de taureau. La période de vêlage s'étale de septembre à décembre.

Les veaux femelles sont gardés pour le renouvellement et les mâles que l'on appelle *broutards* (1) sont vendus à l'âge de 9 à 11 mois. D'avril à novembre, elles sont au pré et pendant la période hivernale elles sont en stabulation où elles sont nourries à l'auge avec du foin.

### La reproduction



Nos animaux sont mis à la reproduction à partir de 18 mois pour les génisses, et 2 mois après le vêlage (après la naissance de leur veau) pour les vaches.

Toutes nos vaches et génisses sont inséminées, pour cela nous faisons appel à la coopérative d'insémination XR REPRO, où l'inséminateur intervient. L'insémination consiste à déposer une paillette de sperme de taureau dans l'utérus de la vache ou de la génisse. A partir du 31<sup>ème</sup> jour, l'inséminateur revient pour échographier chaque animal.

Nous inséminons nos vaches laitières en race « *montbéliarde* », « *prim'holstein* » ou « *charolaise* » afin d'avoir du renouvellement.

Pour avoir une meilleure descendance, nous utilisons le *génotypage* pour les veaux femelles que nous gardons pour le renouvellement. Cette opération réalisée par notre inséminateur consiste à prendre un échantillon de cartilage à l'oreille qui est analysé dans un laboratoire. Cela nous permet de savoir la génétique de l'animal, et, suivant le résultat, nous pouvons l'inséminer avec des semences sexées (dont le sexe à venir est prédéterminé) ou non. Sinon, elles sont inséminées en race « *charolaise* », afin de permettre une meilleure valorisation de l'animal au moment de la vente.

Pour les « *charolaises* » nous pouvons avoir aussi des semences sexées, et des semences pour des animaux sans cornes.

Lorsque la vache a vêlé, nous lui enlevons son veau. Il est logé avec d'autres veaux où il est nourri au biberon avec le colostrum ( premier lait ) de sa mère pendant une semaine. Les femelles « *montbéliardes* » et « *prim'holstein* » sont gardées pour être élevées, les mâles et les veaux croisés sont vendus à 3 semaines voire 1 mois à une coopérative. Lorsque la vache (2) est gestante, nous la tarissons (3) au bout de 7 mois de gestation. Les vaches ont une gestation de 9 mois.



### Le soin aux animaux

Quand une vache est malade nous la soignons, par contre si c'est trop grave, ou pour un vêlage difficile, nous faisons appel à notre vétérinaire. Celui-ci se déplace tous les jours, à n'importe quelle heure du jour et de la nuit.

### Administratif

Tous les veaux sont déclarés à la naissance, et médaillés. Chaque animal possède une « carte rose » sur laquelle est indiqué tout ce qui le concerne; ce document suit l'animal de sa naissance à sa mort. Les traitements que l'on fait à un animal sont inscrits sur un carnet sanitaire, sur lequel nous indiquons la maladie, les médicaments donnés, l'intervenant, et le numéro de l'ordonnance, celui-ci permet d'avoir une traçabilité de l'animal.

Au niveau des cultures on déclare tout ce que l'on fait, la parcelle où elle est implantée, quel type de culture, de graine et de traitement. Le parcellaire de l'exploitation est vérifié par des satellites afin de comparer les cultures implantées et celles déclarées.

Nous avons une comptabilité : nous devons faire l'inventaire de l'exploitation chaque année afin que le comptable établisse le bilan de la société. Nous faisons aussi des formations ; tous les produits utilisés sur les fermes sont homologués.

### Les cultures

Au printemps nous récoltons l'herbe, en ensilage ou bottes d'enrubannage. Ensuite nous labourons pour semer le maïs.



En été c'est la période des foins, l'herbe est coupée puis séchée afin d'être mise en bottes rondes et stockée dans un hangar.

C'est aussi la période des moissons, récolte des céréales ; le grain est gardé puis broyé pour faire de la farine, destinée à l'alimentation des animaux. La paille est gardée et mise en bottes pour donner à manger aux animaux et sert aussi de litière.

Après les moissons, nous implantons une prairie qui servira de pâture aux vaches avant l'hiver et de récolte au printemps.

A l'automne nous récoltons le maïs : la plante entière est récoltée à l'aide d'une machine appelée ensileuse. Celui-ci est coupé en très petits morceaux, puis mis en tas, bien tassé ; ensuite il est recouvert d'une bâche hermétique, afin qu'il se conserve. Au bout de 21 jours de fermentation il servira de nourriture au bétail. Après le maïs nous semons de l'herbe et des céréales pour l'année suivante. L'herbe et le maïs sont récoltés par un entrepreneur, et nous faisons appel à l'entraide d'autres agriculteurs pour transporter les fourrages jusqu'à l'exploitation.

Pour les travaux dans les champs nous n'avons pas tout le matériel en propriété, certains matériels appartiennent à la CUMA (4).

La période hivernale permet d'entretenir le matériel, s'occuper des animaux qui sont en stabulation. Avant de mettre les animaux au pré nous entretenons les clôtures et les prés.

Nous sommes très tributaires de la météo. Lorsqu'il y a une sécheresse nous ne récoltons pas assez de fourrages pour nourrir les animaux et nous devons les nourrir au pré, car l'herbe ne pousse pas. Pour cela nous devons trouver du fourrage à acheter dans d'autres régions voire dans d'autres pays.

*Notre métier est très varié, il y aurait beaucoup d'autres choses à dire...*

### Vocabulaire :

- (1) Broutard : mâle allaitant de 0 à 6 mois.
- (2) Vaches : bovins à partir de 18 mois ayant fait un veau.
- (3) Tarissement : Phase de repos de la vache où la lactation est arrêtée.
- (4) CUMA : Coopérative d'utilisation de matériel agricole.
- (5) Génisse : bovin femelle de 0 à 18 mois.



### Hommage.

Nous tenons à rendre un hommage à Pierre Dumoulin qui nous a quittés brutalement l'an dernier. Il était très impliqué dans le monde agricole: Il était trésorier du syndicat du Reins.

### CUMA des Sapins

En début d'année André Philippe président de la **CUMA** a laissé sa place à Cédric Chalon, après 6 ans de bons et loyaux services ; Le reste du bureau est inchangé.

La CUMA Compte désormais 2 adhérents de plus, venant de Saint Bonnet le Troncy.

### Bienvenue

Nous souhaitons la bienvenue et beaucoup de réussite à Alexia et Mickaël des «*LES DELICES de VERMOREL*», qui ont intégré une nouvelle race de vaches dans notre village. La «*Rouge des Prés*», appelée autrefois «*Maine d'Anjou*», (originaire du département de la Mayenne), dont la viande a une bonne qualité bouchère.



## Les délices de Vermorel

Au Printemps 2019, Mickaël Raquin et Alexia Durand décident de se lancer dans l'élevage destiné à la boucherie, et, pour cela sélectionnent la race «*Rouge des prés*», afin de proposer aux consommateurs un type de viande différent des offres habituellement proposées dans la région.

Pour cela ils constituent une EARL avec André Raquin, «*les délices de Vermorel*», et optent pour une qualité sans OGM et sans ensilage. Ils acquièrent alors 60 mères et 2 taureaux. Leur objectif : se lancer dans la «*vente directe de colis de veau et de boeuf*» auprès des particuliers ou collectivités. Ils décident de passer par l'abattoir de Charlieu et l'atelier de découpe à Amplepuis ou ils emballent eux-mêmes leurs viandes pour confectionner des colis de 5,10,15 kg etc, avec un choix d'abats sur demande.

Débute alors une démarche commerciale faite de flyers, affiches, panneaux et infos par sms, et facebook. Celle-ci semble satisfaisante au vu des premières commandes. Dans un premier temps ils envisagent de pouvoir proposer des lots correspondant à une bête par mois, et monter progressivement en puissance. Ils s'installeront dans la maison des grands parents de Mickaël qu'ils entreprennent de rénover.



Alexia Durand, à Vermorel 69240 Saint-Vincent-de-Reins  
Téléphone 06 60 03 48 77 Mail : dede.08@hotmail.fr

## Travaux Forestiers: Eric Fougerard

Depuis 1996, Eric FOUGERARD exerce sa passion dans les travaux forestiers (en nom propre).

Pour certains chantiers il fait appel à un autre enfant du pays, Bernard Deresse.

Sa spécialité : assurer toute la chaîne de production du bois destiné aux scieries.

Tout d'abord, il s'agit de planter des DOUGLAS ( dans le Beaujolais vert, c'est essentiellement ce type d'essence qui est exploitée) puis de débroussailler le terrain. Après une vingtaine d'années, il pourra réaliser le « *relevage de plantation* » (opération qui consiste à couper au ras des troncs les branches basses) dans le double but de favoriser le passage dans les bois, et atténuer le grossissement des nœuds.

Lorsque l'arbre arrive à maturité pour une exploitation en scierie, il procède à l'abattage, l'élagage au sol, la coupe à la longueur pour être chargé sur les semi-remorques , le « *débardage* » vers des aires de stockage avant expédition par route.

Le plus souvent ce sont des scieurs qui ont acheté le bois sur pied et parfois des coopératives forestières ou des propriétaires indépendants qui font appel à ses services.

Eric FOUGERARD La Lièvre 69240 Saint-Vincent-de-Reins

Tél : 06 87 24 26 24 Mail : [eric.fougerard@orange.fr](mailto:eric.fougerard@orange.fr)



## Travaux forestiers et de voirie: Cyril FOUGERARD

C'est en janvier 2007 que Cyril Fougerard débute son activité en nom propre, après un stage d'une année relatif à la gestion d'une entreprise.

Il se spécialise dans les travaux forestiers complexes tels que :

- l'élagage en grande hauteur, suivant les techniques de l'alpinisme
- les abattages délicats
- le «démontage d'arbres », découpe sur pied en plusieurs morceaux
- le débroussaillage,
- le broyage de déchets végétaux



Diversifiant ses activités, il propose aussi ses services pour des travaux d'épavage, et de déneigement. Cette dernière activité concerne surtout des communes, et des entreprises.

Pour toutes ces activités il a dû investir dans différents matériels spécialisés afin de répondre au mieux.



Cyril Fougerard 6, rue des primevères

69240 Saint Vincent de Reins

Tél : 06 82 11 08 09

Mail : [cyril.fougerard@orange.fr](mailto:cyril.fougerard@orange.fr)



## Boucherie-Charcuterie-Traiteur Jean Yves TACHET



Les Saint-Vincentais ont découvert Jean Yves TACHET et son camion magasin les samedis matin à partir du 3 février 2018. Ainsi les habitants ont-ils pu apprécier la qualité de sa viande, sa charcuterie et ses plats cuisinés. Dès le 5 janvier 2019, il a intégré le local « Boucherie », son laboratoire, son espace de vente et s'est installé avec son épouse Vérane et leurs 2 enfants, dans l'appartement situé au-dessus du local professionnel. Il a entrepris des travaux pour aménager ce 2ème étage. L'accueil du public étant au rendez-vous, il a progressivement

augmenté les heures d'ouverture de son commerce, tout en développant le rayon traiteur.

Son offre principale reste néanmoins la viande de bœuf (principalement du Charolais), mais aussi, veau, porc, agneau, volaille, lapin.

Son activité se répartit ainsi : Charcuterie 50%, Boucherie 40%, Traiteur 10%.

Les ventes concernent les particuliers pour l'essentiel, quelques collectivités, des événements ( il a fourni le plat cuisiné du repas des anciens en 2019 ).



Jean Yves TACHET,  
21 rue Centrale Saint-Vincent-de-Reins  
Tél: 06 76 89 15 69



## Boulangerie Pâtisserie Chocolaterie MAYENSON

Alexandre Mayenson a tout d'abord appris le métier de pâtissier-chocolatier puis obtenu un CAP de boulanger, nécessaire pour envisager de s'installer à Saint Vincent.

Son laboratoire comprend principalement deux salles : une pour la boulangerie et une pour la pâtisserie-chocolaterie, de belles dimensions avec une grande hauteur sous plafond.

Il présente régulièrement une trentaine de variétés de gâteaux, tels que :

Tartes, mousses, pâte à choux, traditionnels, viennoiseries, galettes, bûches, etc...

Tous les chocolats sont réalisés dans le laboratoire, suivant un choix important, ainsi que des compositions chocolatières à thème.

Les consommateurs ont le plus souvent recours à des commandes, dans la mesure où la pâte à pain est pétrie la veille et doit « se reposer » une vingtaine d'heures.

Chocolats et pâtisserie représentent la moitié de l'activité, le pain environ 40%, quiches, pizzas le reste de l'activité.



Boulangerie-Pâtisserie  
Mayenson  
Tél : 04 74 64 62 59  
Mail :  
amayenson@sfr.fr



Enrobage d'oranges au chocolat

## Salon de coiffure: 10 ANS !!!

Début 2009, je travaillais au centre commercial de la Part Dieu à Lyon chez Franck Provost. J'ai entendu parler qu'un salon était à reprendre à Saint-Vincent-de-Reins. Après réflexion, je me suis jetée à l'eau. C'est donc le 23 juin 2009 que le salon a ouvert ses portes. Quelle aventure !!!

Le salon a été refait en janvier 2017, il est ouvert les jeudis, vendredis et samedi. Le début de semaine, je le consacre au domicile, principalement sur le secteur de Cours la ville.

Le commerce de proximité est très important, il permet de faire vivre un village et il est indispensable pour nos personnes âgées. Donc, faites travailler vos commerçants. Vous avez à votre disposition une boulangerie pâtisserie, une boucherie charcuterie, une épicerie, une pharmacie, un tabac presse, un médecin et une coiffeuse. Il faut en profiter car peu de villages peuvent se vanter d'être autant achalandés.



Je terminerai en remerciant, très sincèrement, toutes les personnes qui font vivre ce village, que ce soit les commerçants, la mairie, le comité des fêtes, l'école et bien sûr vous, nos chers clients.

Jessica Dumortier

## L'ÉPICERIE C'EST ICI

### Espace des créateurs régionaux

Depuis le 16 Novembre, Daphné et Quentin sont ravis de vous accueillir dans leur nouvel espace de vente dédié notamment aux créateurs de la région.

Un petit espace communicant avec l'épicerie où vous pourrez trouver de quoi faire plaisir ou vous faire plaisir...

Des bijoux, des accessoires de modes, des compositions florales, de la poterie, des sacs, des cosmétiques, des trousseaux et quelques jouets et livres, de quoi ravir petits et grands. L'accès y est libre aux horaires de l'épicerie.

N'hésitez pas à pousser la porte ! Merci

@lemondedenana

@1jour1lutin

@uneidéederrierelatete

@denisedestbonnet

@ateliersoliterre

@bulledelait

@lerucherdemacameli

@rafistole

@latelierdefelicie

@sabineaucrochet





## Les Entreprises et les artisans

- ACTUATEX** Création de tissus imprimés, Les Filatures, Tél: 07 74 89 69 00  
**AULAS** Production de commerce en gros d'habillement, La Tuilière, Tél: 04 74 89 60 17  
**CHAMPALLE et Fils** 18 rue Centrale, Tél: 06 89 98 09 84  
**Coiffure à domicile M.C. LABROSSE** Les Marciaux, Tél: 04 74 89 62 17  
**DEVEAUX** Production de textiles pour la mode, Le Pont de la Côte, Tél: 04 74 89 69 68  
**ETHIC Production, Olivier DESLOGES** Production Vidéo, Les Marciaux, Tél: 07 60 24 18 50  
**GARDET** Atelier de Saint Vincent Les Filatures, Tél du siège à Thel: 04 74 64 82 47  
**INSTANT Coiffure** 2 place Centrale, Tél: 04 74 05 68 10  
**MOULES ET OUTILLAGE DU REINS** 1 chemin du Reins, La Tuilière, Tél: 04 74 89 67 51  
**MUGUET GRIZARD** Mécanique Générale, Le Grand Chemin, Tél: 04 74 89 67 67  
**PERRAS** Nettoyage Industriel, Tri, Location de Bennes, Magny, Tél: 04 74 05 24 68  
**Philnet Ph. LABROSSE** Espaces verts, nettoyage, Les Marciaux, Tél: 04 74 89 62 17  
**Stephane VEILLARD** Mécano-soudure, mécanique, La Plaine, Tél: 06 78 64 86 26  
**Terrassement Robert DENIS** Le Grand Chemin, Tél: 06 82 06 91 58  
**Travaux Forestiers Cyril FOUGERARD** 6 rue des Primevères, Tél: 06 82 11 08 09  
**Travaux Forestiers Eric FOUGERARD** La Lièvre, Tél: 04 74 89 61 94

## Les commerces



- Bar-Tabac-Presses-Pizzeria « Bar à K »** 4 place Centrale, Tél: 04 74 89 63 90  
**Boucherie-Charcuterie-Traiteur** 21 rue Centrale, Tél: 06 76 89 15 69  
**Boulangerie MAYENSON** rue Centrale, Tél: 04 74 64 62 59  
**L'Epicerie c'est ici**, rue Centrale, Tél: 04 74 89 68 03

## Les professionnels de santé



- Cabinet Médical Olivier LAPRAIS** Place de la Mairie, Tél: 04 74 89 60 44  
**Pharmacie LEMEUNIER** 2 rue Centrale, Tél: 04 74 89 60 24  
**Pharmacie de Garde** Tel 3237  
**Infirmière Céline Corgier** 2 Bd des Ecoles, Tél: 04 74 05 71 99  
**Infirmière Patricia Fernandes** 2 Bd des Ecoles, Tél: 04 74 05 71 99  
**Infirmière Emmanuelle Durillon-Poulette** 2 Bd des Ecoles, Tél: 04 74 05 71 99  
**Psychologue clinicienne Edwige SUTRE** 2 Bd des Ecoles, Tél: 06 15 62 17 42

### Communiqué

Le Docteur Olivier LAPRAIS renforce son cabinet : Le Docteur M.MOURGUE assurera les consultations des mardis, toute la journée, à Saint-Vincent.

## L'année 2019 côté « villages d'accueil »

### ◆ Oser la vie en vert...

Qui n'a jamais rêvé, au retour de vacances, de quitter le petit appartement, les embouteillages, le bruit, la pollution et le stress de la ville pour s'installer définitivement au vert ?

Tous les ans, une trentaine de ménages sautent le pas et viennent s'installer en Beaujolais, pour reprendre un commerce dans un village, créer ou installer leur activité professionnelle. Ils sont accompagnés par l'équipe de « **Beaujolais Vert Votre Avenir** » en lien avec les villages d'accueil et les intercommunalités du Beaujolais, pour leur offrir l'appui dont ils ont besoin pour faire aboutir leur projet.



Retrouvez tous les témoignages et toutes les actus sur le **BLOG** de notre site :  
[www.beaujolais-vertvotreavenir.com/blog](http://www.beaujolais-vertvotreavenir.com/blog)

### ◆ Le réseau des « Nouveaux Beaujolais »

Ils se sont installés en Beaujolais il y a quelques mois ou quelques années, ils sont créateurs de leur entreprise dans l'artisanat, le tourisme, l'agriculture ou le web... et ils se retrouvent 2 fois par an environ autour d'un apéro pour se rencontrer, échanger sur leurs projets, leurs réussites et leurs difficultés, créer des liens amicaux et pourquoi pas professionnels !

Vous vous reconnaissez dans cette description ou vous avez tout simplement envie de participer à ces rencontres ? Vous y êtes les bienvenus ! Toutes les infos des prochains rendez-vous sur les réseaux sociaux « Beaujolais Vert Votre Avenir »

#### Plus d'infos

Site : [www.beaujolais-vertvotreavenir.com](http://www.beaujolais-vertvotreavenir.com) Mail : [contact@beaujolais-vertvotreavenir.com](mailto:contact@beaujolais-vertvotreavenir.com)

Tel : 09 60 01 96 60 Réseaux sociaux « Beaujolais Vert Votre Avenir »



## Apiculture

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue**. Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr) Téléphone : 01 49 55 82 22

**A NOTER** : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 Août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre)

## COR: Installer des panneaux photovoltaïques à son domicile

La COR et ses partenaires accompagnent les habitants désireux d'installer des panneaux photovoltaïques à leur domicile. Le cadastre solaire, en ligne sur le site [www.ouestrhodanien.fr](http://www.ouestrhodanien.fr), est le premier bon réflexe à adopter. En quelques clics, il permet d'estimer le potentiel d'une toiture et présente les premières démarches à effectuer.

Pour toutes questions techniques, financières ou administratives, il est conseillé de contacter votre Espace Info Energie local (04 37 48 25 90), porté par l'association HESPUL. Il s'agit d'un service public, neutre et indépendant, qui pourra vous renseigner sur tous les aspects d'une installation photovoltaïque ou solaire thermique et vous diriger vers des installateurs certifiés.

**Il est enfin fortement recommandé de ne jamais signer de devis sans avoir contacté au préalable l'Espace Info Energie, le démarchage abusif étant fréquent.**

Plus d'informations sur [www.ouestrhodanien.fr](http://www.ouestrhodanien.fr) et [photovoltaïque.info](http://photovoltaïque.info)



PanneauPocket  
**TÉLÉCHARGEZ**  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION

Restez  
INFORMÉ  
PRÉVENU  
ALERTÉ

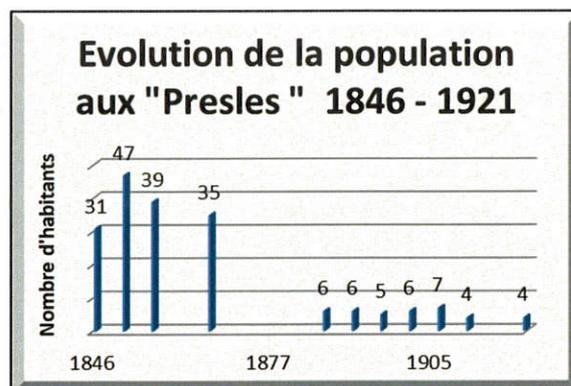


## Histoire de Saint-Vincent: un hameau « les Presles »



Le lieu-dit « Les Presles » ne se retrouve pas sur les cartes et n'a jamais été inscrit au cadastre. Il s'est donc transmis oralement avec ténacité, de génération en génération... Prouvant ainsi l'attachement des hommes à la terre qu'ils habitent. La trace écrite est ténue, elle nous parvient des curés du village qui, depuis avril 1692, ont minutieusement reporté sur leurs registres les actes de baptême, mariage et décès.

Sur des périodes plus récentes, nous pouvons toutefois découvrir plus en détail à quoi ressemblait ce hameau grâce aux recensements de population :  
 En 1851 le hameau est à son apogée, il ne compte pas moins de 47 habitants répartis en 10 ménages :  
 Le plus jeune n'a que 3 mois et le doyen 80 ans.



Ils sont pour la plupart fileurs de coton ou cultivateurs, mais on trouve aussi un tailleur d'habit, un travailleur à la journée ou encore de jeunes domestiques. Une récente loi vient d'interdire le travail des enfants de moins de 8 ans (pour les entreprises de plus de 20 salariés uniquement !). Un quart de cette population n'a pas encore 9 ans et il est fort à parier que les épouses, en plus de leur travail, ont aussi à charge d'élever tous ces enfants présents en nombre au hameau.

Avec le temps, les « Preslois » [si j'ose dire] seront assimilés comme habitant parfois les Granges ou Biesse, c'est le cas entre 1866 et 1886. En 1921, la famille OVIZE – BARBERET est la dernière encore située explicitement aux Presles : un couple et deux enfants (André 21 ans et Marie 19 ans) qui décéderont respectivement en 1985 et 1990 sur notre commune. Laissant derrière eux les 5 générations d'ancêtres logeant là depuis la Révolution.

Pierre-Henri Guillaume

Suivez l'histoire de notre village sur la page facebook: [Stvincentaufildutemps](#)

# Renseignements utiles

	Téléphone	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
<b>Médecin O. Laprais</b>	04 74 89 60 44	sans Rdv le matin	sur rendez-vous	sur rendez-vous	sur rendez-vous	sans Rdv le matin	sur rendez-vous	Médecin de garde
<b>Pharmacie Lemeunier</b>	04 74 89 60 24	9 h - 12 h 30 14 h 30 - 19 h	9 h - 12 h 30 14 h 30 - 19 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h 30 14 h 30 - 19 h	9 h - 12 h 30 14 h 30 - 19 h	9 h - 12 h	Pharmacie de garde: 3237
<b>Infirmières</b>	04 74 05 71 99	Céline Corgier, Patricia Fernandes, Emmanuelle Durillon-Poulette à domicile, sur rendez-vous						
<b>Psychologue E. Sutre</b>	06 15 62 17 42	sur rendez-vous						
<b>Pompiers</b>		Appel d'urgence: 18 ou 112 mail: amicalepompiersstvincent@gmail.com						
<b>Agence Postale</b>	04 74 89 66 85	14 h 30 - 17 h	14 h - 17 h	fermé	9 h - 12 h	9 h - 11 h 30	9 h - 12 h	fermé
<b>Services de car</b>		Cars du Rhône: 6 arrêts en période scolaire Cars à la demande: service CORUS de la COR, inscription au 04 74 63 80 18						
<b>Boulangerie Mayenson</b>	04 74 64 62 59	6 h 30 - 13 h 30 16 h - 19 h	6 h 30 - 13 h 30 16 h - 19 h	fermé	6 h 30 - 13 h 30 16 h - 19 h	6 h 30 - 13 h 30 16 h - 19 h	7 h - 12 h 30 16 h - 19 h	7 h - 12 h
<b>Boucherie Tachet</b>	06 76 89 15 69	fermé	fermé	7 h - 12 h 30 15 h - 18 h 30	fermé	7 h - 12 h 30 15 h - 19 h	7 h - 13 h	fermé
<b>L'épicerie c'est ici</b>	04 74 89 68 03	8 h - 13 h 15 h 30 - 19 h 30	8 h - 13 h 15 h 30 - 19 h 30	fermé	8 h - 13 h 15 h 30 - 19 h 30	8 h - 13 h 15 h 30 - 19 h 30	8 h - 13 h 15 h 30 - 19 h 30	8 h - 12 h
<b>Bar Tabac K. Chalou</b>	04 74 89 63 90	7 h - 12 h 16 h - 20 h	7 h - 20 h	fermé	7 h - 20 h	7 h - 20 h	8 h - 20 h	8 h - 20 h
<b>Coiffeuse J. Dumortier</b>	04 74 05 68 10	fermé	fermé	fermé	8 h - 19 h	8 h - 19 h	8 h 30 - 18 h	fermé
<b>Bibliothèque</b>		fermé	fermé	16 h - 18 h	fermé	fermé	10 h - 12 h	10 h - 11 h
<b>Déchèterie</b>		En été: tous les samedis 9 h 30 - 12 h En hiver ( du 15/10 au 15/04 ) un samedi sur deux						

# Evènements 2020

Dimanche 12 janvier	Municipalité	Vœux du maire	11 h 30	Salle polyvalente
Dimanche 29 mars	Ecole	Sacrés souvenirs	14 h	Salle polyvalente
Samedi 2 mai	Comité des fêtes	Foire	journée	Au bourg
Samedi 16 mai	Classes en 0	Fête des classes	journée	Au Bourg
Vendredi 22 mai	Boules	Challenge Jean Paul Vadeboin	journée	Au bourg
Lundi 1 juin	Boules	Concours 16 doublettes	Journée	Au bourg
Samedi 6 juin	Ecole	Concours de pétanque	14 h	Au bourg
Samedi 20 juin	Pompiers	Concours de boules et bal	14 h	Au bourg
Samedi 27 juin	Ecole	Fête de fin d'année	14 h	Salle polyvalente
Samedi 4 juillet	Comité des fêtes	Course de caisses à savon	journée	Au bourg
Samedi 11 juillet	Pompiers	Concours départemental	journée	Au bourg
Vendredi 28 août	Classes en 1	Concours de pétanque nocturne	soirée	Au bourg
Dimanche 27 septembre	C. des fêtes et marcheurs	Marche des cèpes	journée	Dans tout le village
Samedi 22 novembre	Classes en 1	Soirée beaujolaise	20 h	Salle polyvalente
5 décembre	Pompiers	Sainte Barbe	18 h	Salle polyvalente
décembre	Ecole	Arbre de Noël	18 h	Au bourg
12 décembre	Pompiers	Arbre de Noël	12 h	Salle polyvalente